

AutoCAD 3D - Initiation // #0495



Public

Architectes, designers, dessinateurs, projeteurs, ingénieurs et responsables de bureaux d'études.

Prérequis

- Notions de dessin et de conception 3D
- Familiarisation avec les fonctionnalités courantes 2D d'AutoCAD

Objectifs

Ce cours s'adresse à toute personne qui souhaite créer, éditer, analyser et tracer des modèles 3D surfaciques ou solides à l'aide d'Autocad 3D.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 0495 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/08c64076-06e0-4ebd-a96c-2f2e38954f2a). (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/08c64076-06e0-4ebd-a96c-2f2e38954f2a>) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations>) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

Dessiner en 3D

- Introduction : décomposer le projet en 3D
- La gestion de l'écran
- Les systèmes de coordonnées dynamiques
- La visualisation des objets en 3D

La création d'objets 3D

- La modélisation à partir d'objets 3D prédéfinis
- L'extrusion de formes 2D
- La révolution de formes 2D
- La modélisation par Balayage
- La modélisation par Lissage
- La transformation de surfaces en solides

Les coupes et élévation

- La coupe 3D
- La coupe 2D
- La génération de vues 2D

Les matériaux

- Application de matériaux
- Création de matériaux

L'éclairage

- L'éclairage artificiel
- L'éclairage naturel

Les caméras et l'animation

- Création et position des caméras
- L'animation de la caméra

Le rendu

- Le paramétrage du rendu
- Le calcul de rendu

Informations pratiques

> Droit d'inscription

- ✓ Cette formation est agréée "chèques formation".

> Certificat - Attestation

Attestation de participation.

> Reconnaissance

Formation agréée par l'Ordre des Architectes -18 points accordés.

Voir les précisions sur www.archionweb.be